



École du Val-Joli

Téléphone: 418 686-4040 au poste 4018

www.cscapitale.qc.ca/val-joli

1. ABSENCES

Merci à tous les parents qui avisent le secrétariat pour motiver une absence ou un retard. Cela facilite grandement notre travail et nous permet d'avoir un suivi adéquat avec les enseignants.

Nous vous rappelons que vous pouvez en tout temps et à toute heure du jour et de la nuit, composer le 418-686-4040 et faire le poste 3189 pour aviser d'une absence ou d'un retard.

2. HORAIRE DE LA BRIGADE SCOLAIRE

À la suite des changements d'horaire des écoles, la Ville de Québec a ajusté les horaires de la brigade scolaire. Voici l'horaire pour notre école :

École Val-Joli

Intersection	Entrée AM	Sortie AM	Entrée PM	Sortie PM
Boul. Pie-XI Nord / Rue de Montolieu	7h25-8h10	11h30- 12h	12h25- 12h55	15h15- 15h45

Comme ces horaires seront modulables au fil du temps, pour toutes questions concernant l'horaire des brigadiers, nous invitons les parents à communiquer avec le Centre de relation avec les citoyens de la Ville de Québec en composant le 3-1-1 ou à l'adresse suivante pour consulter les horaires :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deplacements/securite_routiere/brigade_scolaire.aspx

3. INSCRIPTION POUR LES FUTURS ÉLÈVES DE LA MATERNELLE

Vous avez un enfant qui aura 5 ans au 30 septembre 2020?

Nous vous invitons à venir faire son inscription à l'école le **mercredi 5 février** entre 8h30 et 12h et entre 13h et 19h. La direction de l'école sera disponible lors de cette journée et nous vous invitons à la rencontrer si votre enfant présente des besoins particuliers.

Veillez apporter les documents suivants :

- original du certificat de naissance- grand format
- carte d'assurance-maladie
- carnet de vaccination
- preuve de résidence du parent (ex. : permis de conduire du parent, facture d'Hydro-Québec, etc.)
- tout document pertinent pouvant faciliter l'intégration de l'enfant à la maternelle (ex. rapport en orthophonie, si l'enfant a déjà un suivi...)

4. CONFÉRENCES GRATUITES POUR LES PARENTS

Nous vous invitons à lire le document en pièce jointe qui vous informe du lieu et du moment de plusieurs conférences publiques du programme Triple P.

5. JOUR DE FROID INTENSE

Nous désirons vous rappeler que la règle générale pour décider de garder les élèves à l'intérieur lors des récréations est la suivante : en tenant compte de l'indice de refroidissement éolien, la Direction régionale de santé publique recommande de garder les enfants à l'intérieur lorsque la température avec le refroidissement éolien est inférieure à -27° C. C'est donc sur cette base que les surveillants prennent leur décision. Merci de votre compréhension!



Il est donc important que votre enfant soit vêtu chaudement pour se rendre à l'école (bottes, tuque, mitaines et habit de neige).

6. MESSAGES IMPORTANTS

- ✓ Il est important de consulter la page Facebook de la commission scolaire pour diverses informations et entre autres, lors de journées de tempête. La commission scolaire priorisera ce moyen de communication pour annoncer s'il y a une fermeture de ses écoles.
- ✓ 27 janvier : journée pédagogique fixe

Nathalie Voyer, directrice
Annick Caron, directrice adjointe